



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



PUREBEL DUO

Description

Complexe thermo-acoustique et décoratif, constitué d'un panneau de laine de bois d'épicéa de 25 mm d'épaisseur (fibre de 1 mm de large) et d'un isolant en laine de roche, qui combine esthétique architecturale et performance acoustique.

Conforme aux normes EN 13168 et EN 13964.

Finition de haute qualité esthétique en version naturelle ou colorée.

- Dimensions disponibles (mm) : 2000x600 - 1200x600
- Bord disponible : Chanfreiné vissé

+ produit

- Coefficient d'absorption acoustique α_w de 0.85 à 1
- Un nuancier de 25 teintes à l'esprit contemporain
- Matériau éco-responsable. Laine de bois certifiée PEFC
- Performances stables et durables, même dans des conditions d'humidité élevées : Classe C (EN 13964)

Caractéristiques

Nom article	Type de Bord	Epaisseur totale (mm)	Epaisseur isolant (mm)	Poids (kg/m ²)	Supports Compatibles
Duo CV50	Chanfreiné vissé	50	25	15	Structure bois ou plâtre, ossature métallique type CD60 ou plancher béton
Duo CV75		75	50	17	
Duo CV100		100	75	19.30	
Duo CV125		125	100	21	
Duo CV150		150	125	23.20	

- Réaction au feu : B-s1,d0
- Type d'isolant : Laine de roche haute densité

Application

- Adapté à la réalisation de murs et plafonds acoustiques
- Neuf ou rénovation
- Tous types d'ERP, y compris les locaux présentant une humidité relative de l'air permanente allant jusqu'à 95%. (Applications extérieures ou EC : nous consulter)

Conseil Pro
0 825 000 013 Service 0,09 € / min + prix appel

conseilpro@siniat.com

 Consultez notre site siniat.fr

La mise en œuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations SINIAT. Les performances du système sont données à titre indicatif, contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage SINIAT de toute responsabilité.